



Distr.: **GÉNÉRALE**

E/ECA/STATCOM/3/3

Décembre 2011

**NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL**

FRANÇAIS

Original : ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Troisième réunion de la Commission africaine
de statistique (StatCom-Afrique III)

Le Cap (Afrique du Sud)
18-23 janvier 2012

Rapport du Groupe de travail africain sur les indicateurs de développement

I. Contexte

1. Poussés par la nécessité de disposer de statistiques fiables et à jour pour suivre les progrès vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et d'autres initiatives de développement convenues à l'échelon international, les pays africains produisent des statistiques à un rythme plus soutenu que jamais. Ces efforts récents ont par ailleurs été l'occasion de renforcer la capacité de leur système statistique de fournir en temps voulu des informations fiables devant servir à élaborer des politiques et programmes à partir de données probantes et à assurer le suivi des progrès accomplis vers la réalisation d'objectifs de développement, notamment les OMD. Un certain nombre de mesures ont été prises aux échelons international, régional et national pour renforcer les capacités statistiques nationales afin d'améliorer la collecte, la compilation et la diffusion des données fiables sur les indicateurs y relatifs. Malgré les efforts déployés et les progrès enregistrés, les pays africains éprouvent beaucoup de difficultés à produire et à communiquer, de façon régulière et en temps voulu, les données sur les indicateurs des OMD. Au nombre des problèmes rencontrés, on citera le caractère lacunaire des données ; les écarts entre données internes et données nationales, de même qu'entre les données provenant de différentes sources nationales, qui sont dus notamment à des différences dans les concepts, les définitions et les méthodes utilisées; la diffusion et la communication des données et leur qualité.

2. Depuis quelque temps la communauté internationale s'intéresse à ces problèmes. À cet égard, le Groupe interinstitutions d'experts sur les indicateurs relatifs aux OMD, qui s'est réuni à Paris en novembre 2007, a proposé que les commissions régionales se penchent, en étroite collaboration avec la Division de statistique de l'ONU (ESA/STAT/AC.138/20), sur le problème des écarts entre les estimations selon qu'elles ont été faites à l'échelon national ou à l'échelon international. Ces recommandations cadrent avec celles qui ont été formulées par les Amis de la présidence de la Commission de statistique de l'ONU dans leur rapport sur les indicateurs relatifs aux OMD (E/CN.3/2006/15) et par le Secrétaire général dans son rapport sur les indicateurs de suivi des OMD (E/CN.3/2007/13), qui proposait que les commissions régionales s'emploient de concert à résoudre les problèmes relatifs à la capacité statistique des pays de suivre les OMD.

3. Les recommandations ci-dessus ont été adoptées par la première réunion de StatCom - Afrique, au cours de laquelle les partenaires de développement ont été vivement encouragés à fournir au continent une assistance technique et financière durable en vue de renforcer les capacités nationales de collecte, de traitement, d'analyse et d'exploitation des données nécessaires pour suivre les OMD, dans le cadre des systèmes statistiques nationaux. Pour parer aux difficultés que rencontre l'Afrique en matière de statistique, StatCom - Afrique a également mis en place, lors de sa première réunion, tenue en 2008, sept groupes de travail dans les principaux domaines des statistiques en Afrique, dont un sur les indicateurs de développement. Ce groupe a pour mission de soutenir et de conseiller StatCom - Afrique dans ses efforts visant à remédier aux difficultés que rencontrent les pays africains pour suivre les indicateurs de développement, en particulier ceux des OMD. Le Groupe de travail est composé de représentants de 15 pays, de la BAD et de la CEA.

4. Le thème de la deuxième réunion de StatCom - Afrique était « Mobiliser des ressources financières et techniques pour le suivi des objectifs du Millénaire pour le développement dans les pays africains ». Lors de cette réunion, qui s'est tenue en 2010, le Groupe de travail a élu un bureau composé comme suit: Président : Zimbabwe; Vice-Président : Bénin; rapporteurs: Angola et Gambie. Lors de

cette rencontre, les membres du Groupe de travail se sont accordés sur un certain nombre de recommandations visant à améliorer l'élaboration et le suivi des indicateurs de développement, dont les OMD. Ces recommandations sont les suivantes :

- a) Mener une étude sur les raisons pour lesquelles les pays africains ne seraient peut-être pas en mesure d'atteindre certaines cibles des OMD et préparer des objectifs ou des indicateurs de développement spécifiques à l'Afrique, à prendre en compte après 2015.
- b) Demander à la CEA et à ses partenaires de rédiger un guide sur l'élaboration d'indicateurs de développement en se fondant sur des résultats de recensements de la population et d'enquêtes sur les ménages.
- c) Demander aux pays de créer des bases de données nationales englobant les indicateurs des OMD.
- d) Demander à la CEA et à ses partenaires de donner au Groupe de travail les moyens de remplir sa mission (organisation d'ateliers, de réunions, de consultations, etc.).
- e) Encourager la mise en place de coordonnateurs et de comités de coordination pour les OMD.
- f) Favoriser une plus grande participation des autorités politiques locales (gouvernement, parlement, organisations de la société civile et du secteur privé) au suivi des OMD.

5. Le présent rapport a pour objectif d'informer les participants à la troisième réunion de StatCom - Afrique des progrès accomplis sur le continent dans le domaine de la collecte, du traitement et de la prompte communication de données de qualité sur les indicateurs du développement, y compris ceux se rapportant aux OMD. Il vise plus particulièrement à les informer de l'état de mise en œuvre des recommandations formulées lors de la deuxième réunion de StatCom - Afrique et sur les progrès accomplis par les États membres, les organisations régionales et internationales et d'autres acteurs clefs dans le règlement des problèmes rencontrés s'agissant de produire et de diffuser régulièrement des données sur les indicateurs des OMD.

II. Vue d'ensemble des progrès accomplis en matière de collecte de données à l'échelle nationale

6. Les efforts déployés par les agences internationales, les organisations régionales et surtout les États membres ont sans conteste abouti à une disponibilité accrue de données, notamment celles concernant les indicateurs des OMD. À titre d'illustration, on trouvera ci-après deux tableaux consacrés à la disponibilité des données sur les OMD, pour au moins deux ensembles de données, par fourchette de nombre d'indicateurs. Le tableau 1 a été établi à partir de données recueillies auprès de sources internationales qui se trouvaient dans la base de données de la CEA, à la fin du mois de décembre 2010. Le tableau 2 est basé sur des séries de données chronologiques collectées auprès des États

membres au début de l'année 2011. Le premier tableau concerne 53 pays d'Afrique tandis que le second ne porte que sur les 39 pays pour lesquels des données étaient disponibles.

Tableau 1: Disponibilité des données sur les OMD, pour au moins deux ensembles de données par fourchette de nombre d'indicateurs (données recueillies auprès de sources internationales et disponibles dans la base de données de la CEA)

Nombre d'indicateurs ayant au moins deux ensembles de données	Décembre 2000		Décembre 2005		Décembre 2010	
	Nombre de pays	Pourcentage	Nombre de pays	Pourcentage	Nombre de pays	Pourcentage
0-9	1	2	0	0	0	0
10-19	11	21	4	8	4	8
20-29	39	74	32	60	25	47
30-40	2	4	17	32	24	45
Total	53	100	53	100	53	100

7. Comme il ressort du tableau ci-dessus, en 2000, seuls deux pays (4 %) avaient au moins deux ensembles de données pour 30 indicateurs ou plus ; en dix ans, ce nombre est passé à 24.

Tableau 2: Disponibilité des données sur les OMD pour au moins deux ensembles de données par fourchette de nombre d'indicateurs (données recueillies auprès des pays)

Nombre d'indicateurs pour lesquels il existe au moins deux ensembles de données	En 2000		En 2005		En 2010	
	Nombre de pays	Pourcentage	Nombre de pays	Pourcentage	Nombre de pays	Pourcentage
0-8	9	23	2	5	1	3
9-17	26	67	25	64	18	46
18-26	4	10	10	26	16	41
27-34	0	0	2	5	4	10
Total	39	100	39	100	39	100

8. Le tableau 2 montre qu'en décembre 2000, seuls quatre pays produisaient des données pour au moins deux ensembles de données et 18 indicateurs ou plus ; ce nombre est passé à 12 en 2005, puis à 20, entre 2006 et 2010.

9. L'amélioration de l'opération de collecte de données s'explique en grande partie par nombre croissant de pays qui font des enquêtes (enquêtes démographiques et de santé (EDS), enquête en

grappes à indicateurs multiples et recensements de la population et du logement¹). Les tableaux ci-après présentent un certain nombre d'enquêtes (enquêtes démographiques et de santé, enquêtes en grappe à indicateurs multiples et recensements de la population et du logement), réalisées ces dernières années par un certain nombre de pays.

Tableau 3: Nombre de pays ayant réalisé une enquête EDS à différentes périodes

Nombre d'enquêtes EDS	Nombre de pays			
	1985-1994	1995-2004	2005-2014	1990 - 2010
1	20	12	23	11
2	7	15	10	9
3	0	4	0	7
4	0	0	0	7
5	0	1	0	6
6	0	0	0	2
7	0	0	0	1
8	0	0	0	0
9	0	0	0	1
Pas réalisée	26	21	20	9
Réalisée	27	32	33	44
	53	53	53	53

Tableau 4: Nombre de pays ayant réalisé des enquêtes en grappe à indicateurs multiples, à différentes périodes

Nombre d'enquêtes en grappe à indicateurs multiples	Nombre de pays			
	1985-1994	1995-2004	2005-2014	1990 - 2010
1	1	30	26	14
2	0	6	0	20
3	0	0	0	5
Pas réalisée	52	17	27	14
Réalisée	1	36	26	39
	53	53	53	53

¹Les données sur les OMD proviennent des résultats d'autres d'enquêtes sur les ménages telles que les enquêtes sur le bien-être, les enquêtes sur la population active et les données administratives.

Tableau 5: Nombre de pays ayant été effectué différentes séries de recensements de la population et du logement

Séries de recensements	Nombre de pays		
	Recensements non effectués/programmés	Recensements effectués	Recensements restants et programmés jusqu'en 2014
Séries de 1990 /1985-1994/	10	43	
Séries de 2000 /1995-2004/	15	38	
Séries 2010 /2005-2014/	1	29	24

III. Activités mises en œuvre**Mise en application des recommandations de la deuxième réunion de StatCom-Afrique :**

10. On trouvera ci-après une présentation des progrès accomplis dans l'application des recommandations formulées lors de la deuxième réunion de StatCom-Afrique.

a) Mener une étude sur les raisons pour lesquelles les pays africains ne seront peut-être pas en mesure d'atteindre certaines cibles des OMD et préparer des objectifs ou des indicateurs de développement spécifiques à Afrique à prendre en compte après 2015

11. Une étude est en cours sur les sources et les méthodologies devant être utilisées concernant les nouveaux indicateurs de développement retenus, qui soient adaptés aux réalités, aux besoins et aux priorités en matière de développement humain et social, au-delà de 2015 ; cette étude est en voie d'achèvement. Elle a été examinée et commentée par un groupe d'experts lors d'une réunion tenue en novembre.

b) Demander à la CEA et à ses partenaires de rédiger un guide sur l'élaboration des indicateurs de développement à partir des résultats de recensements de la population et d'enquêtes sur les ménages

12. La CEA a publié un manuel sur les sources de données et l'estimation des indicateurs de développement dans les pays africains. Ce manuel a été élaboré pour aider les pays africains à recenser les sources de données et à élaborer des indicateurs de développement à partir des résultats des recensements de la population et du logement, et des enquêtes sur les ménages, en tenant compte des réalités et des points de vue africains. Le manuel donne des orientations sur la façon d'exploiter ses données pour élaborer des indicateurs. Il fournit également des indications sur la manière de créer des bases de données complètes et à jour dans chaque pays et de communiquer ces données à la CEA pour qu'elle crée une base de données régionale.

13. Le manuel fait l'historique des OMD, présente les sources de données (notamment les recensements et les enquêtes) utilisées pour le calcul des indicateurs des OMD et aborde les problèmes

qui se posent concernant la production et la qualité des données, ainsi que l'analyse des indicateurs permettant de suivre les OMD (définition, justification, sources de données, estimation ou calcul des indicateurs et égalité des sexes). Les indicateurs relatifs aux OMD ont été tirés du site de la Division de statistique de l'ONU ou du Rapport du Secrétaire général sur les indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le développement (ST/ESA/STAT/SER.F/95), puis adaptés avec quelques ajouts mineurs. Le manuel décrit également le cadre institutionnel des indicateurs des OMD ainsi que différents problèmes rencontrés dans le cadre de l'évaluation de ces indicateurs. Il passe également en revue, pour chaque objectif et pour d'autres aspects qui y sont étudiés, les questions et les défis qui se posent dans le contexte africain.

14. Le manuel a été examiné à deux reprises par des experts ; sa première mouture a été présentée lors de la première réunion du Groupe d'experts, tenue à Kigali (Rwanda), du 28 juin au 3 juillet 2010. Il a été révisé à la lumière des contributions faites par les experts lors de cette réunion et présenté pour validation finale lors d'une séance de l'atelier régional sur les OMD, tenu du 7 au 11 mars 2011, à Kampala (Ouganda).

c) Demander aux pays de créer des bases de données nationales qui engloberaient les indicateurs des OMD

15. Un atelier régional a été organisé à Nairobi (Kenya), du 15 au 19 février 2010, sur la création et la gestion des bases de données sur les OMD dans les pays d'Afrique. L'objectif général était d'améliorer l'établissement des rapports sur les OMD pour la période 2010 – 2015 et de faire en sorte qu'ils soient à jour. Il s'agissait également de veiller à ce que des bases de données sur ces objectifs soient disponibles aux échelons national et international pour suivre les progrès accomplis par les pays africains dans la réalisation des OMD. L'une des principales recommandations de cet atelier a été la création de commissions de statistique sur les OMD dans chaque pays. Les participants ont également formulé les recommandations, ci-après, sur la création et la gestion des bases de données:

- a) Procéder sans délai à la création ou à l'enrichissement de base de données sur les OMD, qui soient facilement accessibles à toutes les parties prenantes.
- b) Décider du format et du contenu des bases de données pour en améliorer l'accessibilité.
- c) Établir un calendrier de mises à jour régulières et définir les responsabilités concernant cette opération.
- d) Établir un calendrier de diffusion ainsi que la méthode à utiliser pour mettre les données à la disposition des parties prenantes.
- e) Fournir un appui pour la maintenance, la protection, l'enrichissement régulier et le développement des bases de données, notamment en procédant à des sauvegardes sûres et régulières.
- f) Encourager et soutenir l'utilisation de DevInfo comme outil de gestion et d'échange de données sur les OMD.

16. On n'a pas évalué la façon dont les pays ont créé et géré leur base de données, mais une analyse rapide des sites des bureaux nationaux de statistique montre qu'ils n'ont pas tous prévu une section spéciale pour les indicateurs des OMD. Nombreux sont les pays qui possèdent des versions adaptées de DevInfo, mais il ne s'agit pas toujours de versions Web. Un certain nombre de pays n'ont pas pu mettre à jour leur ancienne version.

17. Lors de l'atelier de Kampala (mars 2011), les pays ont été encouragés à créer des bases de données informatisées (de préférence en ligne) sur les indicateurs des OMD et à permettre à toutes les parties prenantes d'y accéder. La technologie utilisée pour créer les bases de données devrait être normalisée et liée à une plate-forme ouverte. À cet effet, les pays devraient disposer d'une stratégie pour maîtriser la technologie, en formant le personnel approprié - statisticiens, informaticiens, spécialistes des systèmes d'information géographique (SIG) et autres producteurs de statistiques - à la mise à jour et à la gestion régulières des bases de données.

18. Il faudra aider les pays à créer et à gérer une base de données sur les OMD en utilisant la plate-forme de leur choix. Lors d'une réunion tenue du 3 au 5 août 2011 à Addis-Abeba (Éthiopie), le Groupe d'experts sur l'élaboration du manuel sur les grandes plate-formes de gestion et de diffusion des données a procédé à une analyse comparative des caractéristiques des plate-formes de ce type. Le manuel sur les plate-formes de gestion et de diffusion proposera aux pays une série de possibilités pour qu'ils fassent leur choix.

d) Demander à la CEA et à ses partenaires de fournir au Groupe de travail les moyens de remplir sa mission (organisation d'ateliers, de réunions, et de consultations, etc.)

19. Le Groupe de travail africain sur les indicateurs de développement ne s'est réuni qu'une seule fois au cours des deux dernières années, faute de ressources financières suffisantes pour organiser des réunions sur la mise en œuvre et la coordination systématique de ses activités. Trois ateliers régionaux ont été organisés sur les OMD depuis la dernière réunion de StatCom-Afrique. En tant qu'entité, le Groupe de travail peut de toute évidence jouer un rôle important dans l'élaboration de l'ordre du jour de ces ateliers et dans le suivi des résultats. Il convient de trouver un mécanisme lui permettant de se réunir régulièrement pour jouer un rôle de premier plan dans l'orientation du programme visant l'amélioration de la collecte, de la compilation et de la communication en temps opportun d'informations fiables sur les indicateurs de développement en Afrique.

e) Encourager la désignation de coordonnateurs et la mise en place de comités de coordination pour OMD

20. L'atelier sur les OMD, tenu en février 2010 au Kenya, a formulé des recommandations ci-après concernant la mise en place des comités nationaux des OMD et la désignation de coordonnateurs pour les OMD:

- Les pays qui n'en ont pas doivent de toute urgence créer des comités de statistiques sur les OMD, composés de représentants des bureaux nationaux de statistique, des services concernés des ministères, départements et organismes et d'autres partenaires de développement. Les pays doivent aussi élaborer un règlement intérieur détaillé pour ces comités.

- Ces structures doivent être dirigées par les responsables des bureaux nationaux de statistique.
- Il faut mobiliser des fonds pour mettre en œuvre leurs activités, notamment celles relatives au renforcement des capacités.
- Des coordonnateurs doivent être désignés au sein des bureaux nationaux de statistique et d'autres organismes producteurs de données afin de faciliter le transfert régulier de ces informations vers la base de données des bureaux nationaux de statistique consacrée aux OMD.

21. Des coordonnateurs des OMD ont été désignés dans pratiquement tous les pays et des comités de statistiques ont été mis en place dans bon nombre d'entre eux. Il faudrait veiller à ce que ces comités soient opérationnels et puissent contribuer à améliorer la disponibilité de données de qualité sur les indicateurs de développement en temps voulu.

f) Favoriser une meilleure participation des autorités politiques locales (gouvernement, parlement, organisations de la société civile) et du secteur privé au suivi des OMD

22. Dans de nombreux pays, le suivi des OMD relève des hautes autorités de l'État et pratiquement rien ne permet de dire que les organisations de la société civile et le secteur privé y sont systématiquement associés.

Autres activités mises en œuvre par les partenaires régionaux

23. ce rapport tente de donner brièvement les autres initiatives prises par le Centre africain pour la statistique au cours des deux dernières années.

24. Le CAS met actuellement en œuvre deux grands projets:

a) Le Compte de l'ONU pour le développement sur les OMD: capacités interinstitutionnelles pour le suivi des OMD grâce à la coopération interrégionale.

b) Le projet de renforcement des capacités statistiques qui vise à remédier les difficultés rencontrées par les pays africains en matière de collecte, de compilation et de diffusion des données en vue de mettre en œuvre des programmes de développement social et économique sans exclusive : au-delà de 2015 (il s'agit d'un projet financé par DFID) ;

25. Le projet du Compte de l'ONU sur les OMD, qui est un programme interrégional, vise à accroître la disponibilité de données actualisées et comparables sur les OMD, aux échelons national, régional et international, grâce au renforcement de la capacité des pays de suivre les progrès dans la réalisation des OMD. Les deux manuels ci-après ont été développés dans le cadre de ce projet :

a) un manuel sur les stratégies de réduction des écarts statistiques entre sources de données nationales, régionales et internationales en ce qui concerne les indicateurs des OMD;

b) un manuel sur les meilleures pratiques en usage dans les pays de la région Afrique en matière de production, de suivi, de communication, de diffusion et d'exploitation des données statistiques sur les indicateurs des OMD, y compris à l'échelle infranational.

26. Le manuel sur les divergences permettra de déterminer les stratégies à adopter en vue de réduire les écarts entre les diverses sources. Le manuel sur les meilleures pratiques s'appuie sur sept critères, à savoir : a) un fort engagement politique; b) un mécanisme de coordination efficace du système national de statistiques; c) la conformité des opérations nationales de collecte de données avec les normes et concepts internationaux en vigueur; d) la production de données ventilées sur les indicateurs les OMD ; e) la clarification des indicateurs et métadonnées ; f) le stockage et la diffusion efficaces et efficients de données sur les OMD et g) la mise en place d'un système complet d'enregistrement et de statistique des faits d'état civil.

27. Dans le cadre du projet financé par DfID, la CEAa élaboré un manuel sur la collecte, la compilation, l'analyse et l'exploitation de données désagrégées, y compris celles provenant de sources administratives (en particulier des secteurs de l'éducation et de la santé), à l'appui de la sensibilisation en faveur de politiques et programmes sans exclusive, de l'élaboration de politiques, de l'exécution et du suivi des programmes décentralisés. Le manuel porte sur la désagrégation des données par lieu géographique, par sexe, par groupe social et ethnique, par niveau de pauvreté ou par centile de revenu des ménages.

28. Tous les manuels mentionnés ci-haut sous le Compte de l'ONU et du DfID ont été revus et validés lors de la réunion d'experts tenue à Yaoundé du 21 au 24 novembre 2011.

29. L'autre étude a été menée dans le cadre du projet sur les sources et méthodologies concernant les indicateurs de développement nouvellement identifiés et adaptés aux réalités, aux besoins et aux priorités de développement humain et social en Afrique, au-delà de 2015. Comme indiqué ci-dessus, cette étude a été examinée et commentée par le même groupe d'experts.

30. Le CAS restructure également sa base de données (dénommé Statbase) de manière à ce qu'elle permette :

a) de disposer d'une fonction améliorée permettant de prendre en compte les métadonnées sous une forme normalisée;

b) de comparer des sources données nationales et internationales avec les métadonnées appropriées;

c) de prendre en compte les données ventilées sur les indicateurs des OMD provenant de sources nationales;

d) d'améliorer les produits électroniques et imprimés des activités susmentionnées.

31. Les activités ou projets mentionnés ci-dessus sont mis en œuvre conjointement par la CEA, la Banque africaine de développement (BAD) et la Commission de l'Union africaine (CUA).

32. La CEA a aussi publié le premier volume du livre de poche 2011 qui présente les tendances statistiques de chaque pays africain couvrant les trois principaux domaines que sont les statistiques démographiques, les statistiques sociales et environnementales et les statistiques économiques. Le livre de poche sera une publication annuelle du Centre africain pour la statistique (CAS) de la CEA.

Initiatives communes importantes

33. Un des aspects les plus marquants de l'activité statistique en Afrique est la démarche concertée et harmonisée adoptée par différentes institutions régionales de statistique, qui comporte également des actions visant à améliorer la qualité des données sur les indicateurs de développement grâce à divers arrangements institutionnels. Trois initiatives majeures sont décrites ci-dessous.

1. Le programme africain d'amélioration accélérée du système d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques d'état civil

34. Dans bon nombre de pays africains, les initiatives et les efforts passés visant à améliorer l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques d'état civil étaient pour la plupart des opérations *ponctuelles* et isolées, mises en œuvre dans le cadre de projets et rattachées à des institutions et n'ayant aucun lien avec les cadres nationaux de développement ou avec les politiques nationales. Les initiatives régionales lancées dans ce domaine étaient également sporadiques et fragmentées.

35. La CEA, la CUA et la BAD ont lancé, en collaboration avec d'autres institutions régionales et les organismes des Nations Unies, une importante initiative visant à renforcer le programme africain d'amélioration accélérée du système d'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques d'état civil dans la région, en adoptant une approche systémique et en tentant de régler les questions systémiques se rapportant aux aspects juridiques et décisionnels, liés à la gestion et opérationnels du programme. Il s'agit d'un changement d'orientation qui consiste à abandonner l'ancienne approche axée sur les projets adoptés par les pays et la région. L'un des principaux résultats de ce processus a été l'engagement pris par les ministres chargés de l'enregistrement des faits d'état civil, lors de leur première conférence tenue en août 2010, de soutenir la mise en œuvre, dans des délais précis, de réformes visant à améliorer l'exécution de ce programme dans leurs pays respectifs. La déclaration faite par les ministres au cours de cette réunion ainsi que le plan d'action à moyen terme, élaboré antérieurement par le Groupe d'experts et approuvé par les ministres, constituent actuellement la base des mesures à prendre en vue d'améliorer rapidement du programme dans la région.

2. AfricaInfo

36. La réunion annuelle conjointe de la Conférence des ministres de l'économie et des finances de l'Union africaine (UA) et de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la CEA a approuvé la création d'une base de données dénommée AfricaInfo, qui contiendra toutes les données sur le développement, y compris sur les OMD. La quatrième réunion annuelle conjointe, organisée à Addis-Abeba du 24 au 29 mars 2011, a approuvé l'initiative et adopté la résolution 882 (XLIV) qui demande à la *Commission de l'Union africaine*, à la *Commission économique pour l'Afrique*, à la *Banque africaine de développement* et au *Fonds des Nations Unies pour l'enfance* d'intensifier leur collaboration pour lancer l'initiative AfricaInfo, afin

d'affirmer son caractère continental et de mettre au point son plan de mise en œuvre. Les quatre institutions ont déjà lancé des activités relatives à AfricaInfo.

3. L'Annuaire statistique pour l'Afrique

37. L'Annuaire statistique pour l'Afrique est une publication conjointe de la CEA, de la BAD et de la CUA, qui existe depuis 2008. Ce document a été bien accueilli par les pays et par d'autres utilisateurs de données pour deux raisons : premièrement, il présente un ensemble unifié de données pour tous les indicateurs de développement et deuxièmement, il permet de régler une fois pour toutes le problème des données contradictoires provenant des trois bureaux régionaux. Des efforts sont actuellement déployés en vue d'améliorer la qualité et le contenu de l'annuaire.

IV. Principaux problèmes posés par les données

38. Les principaux problèmes posés par les données sur les indicateurs de développement peuvent être classés en trois grandes catégories:

- a) Les lacunes et les écarts.
- b) La qualité des données et le délai de leur communication.
- c) La diffusion, l'analyse et l'exploitation des données.

39. Les problèmes ci-dessus, que tous les pays connaissent à des degrés divers, ont déjà été examinés et débattus dans le cadre de plusieurs ateliers et réunions, notamment à Nairobi (février 2010), à Kigali (juin - juillet 2010) et à Kampala (mars 2011). Ces problèmes continuent d'entraver l'acquisition, en temps voulu, de données de qualité sur les indicateurs de développement. Un certain nombre de recommandations ont été formulées à l'issue de ces ateliers et les deux aspects sur lesquels portent le plus souvent les recommandations faites par les pays afin de régler durablement ces problèmes sont axées sur le renforcement des capacités et l'amélioration de la coordination nationale. Un certain nombre de mesures ont été prises dans le passé sur le renforcement des capacités pour régler les problèmes de collecte des données, corriger les lacunes et les anomalies concernant les données, améliorer la qualité des données, leur diffusion et leur exploitation en temps voulu. Il faudrait maintenant porter l'attention sur le renforcement des capacités, la gestion et la diffusion des données, ainsi que sur la production, l'analyse et l'exploitation de données ventilées.

V. Le plan d'action

40. La Commission est invitée à se pencher et prendre des décisions sur ce qui suit :

1. *La participation des autres agences de l'ONU, des communautés économiques sous régionales et des centres de formation statistique aux activités du Groupe de travail africain sur les indicateurs de développement* : divers organismes internationaux sont activement engagés dans la collecte, le traitement, la diffusion et l'exploitation des données sur les indicateurs de développement, en particulier dans les pays. Certaines de ces agences possèdent également des programmes régionaux sur l'amélioration de la qualité des données. Le Groupe de travail propose par conséquent que l'UNICEF, le FNUAP, l'UNESCO, l'OMS, le PNUD, l'ONUSIDA ainsi que toute autre agence intéressée au

développement statistique en particulier sur les indicateurs de développement participent à ses travaux. Le Groupe propose également que toutes les *communautés économiques sous régionales* et quatre centres de formation statistique (choisis par rotation) participent à ses activités, en qualité de membre.

2. *La formation du personnel des bureaux nationaux de statistiques à l'usage des divers guides et manuels élaborés à l'échelon régional*: un certain nombre de guides et de manuels ont été élaborés au cours des deux années écoulées sur l'amélioration de la collecte des données, la réduction des écarts, la diffusion et l'analyse de données sur les indicateurs de développement. Au cours des deux prochaines années, l'attention portera sur la formation du personnel des services statistiques sur ces aspects. La formation comportera deux niveaux pour toucher le maximum de personnes. Ces formations seront dispensées dans les centres de formation statistique en adoptant les mêmes stratégies et outils, qui seront conçus à cet effet.

3. *L'amélioration des normes relatives aux métadonnées et à leur création*: l'élaboration de normes relatives aux métadonnées sur les indicateurs de développement et le renforcement de la capacité des pays à créer des métadonnées appropriées constitueront les principales activités des deux prochaines années. Il est proposé l'organisation de deux ateliers régionaux sur le sujet en collaboration avec des agences internationales et des experts internationaux.

4. *L'amélioration du mécanisme de communication des données des pays*: les pays seront encouragés à fournir, de façon systématique et uniforme, des données et des métadonnées sur les indicateurs de développement, notamment sur les OMD, en utilisant une plate-forme commune et mieux coordonnée. Les pays qui n'ont pas encore institué des Comités statistiques sur les OMD au niveau national sont vivement invités à le faire. Le recours à l'échange de données et de métadonnées statistiques sera envisagé, ce qui permettra non seulement de transférer des données correctes et uniformes, mais également de réduire le délai entre le traitement et la diffusion des données, à l'échelle régionale.

5. *Les questions institutionnelles relatives au fonctionnement du Groupe de travail*: la seule réunion du Groupe travail depuis la deuxième réunion de StatCom s'est tenue en septembre 2011. Il a été donc convenu à l'unanimité que le Groupe de travail trouve un mode de fonctionnement plus approprié et plus efficace. Le Groupe de travail propose ce qui suit en vue d'améliorer son fonctionnement:

a) Le Groupe de travail devrait se réunir au moins deux fois par an. La CEA et la BAD devraient prévoir suffisamment de ressources à cet effet. Si possible, les membres du Groupe de travail devraient prendre part aux réunions du Groupe d'experts afin de pouvoir tenir une réunion parallèle;

b) Il faudrait créer un réseau sur les sites de la CEA pour échanger informations et connaissances. Ce réseau devrait disposer de services de traduction;

c) Il convient d'élaborer un cadre de suivi, assorti d'indicateurs de performance clairs, pour permettre à la réunion de StatCom de rendre compte des progrès accomplis.